



« Ensemble aidons l'homme à se restaurer »

Banque Alimentaire
de la Loire

La BA'zette
N°2 Mars 2016

Sommaire de ce N° :

- Edito du Président
- L'agenda
- Le projet des étudiants de l'IUT
- Une nouvelle épicerie sociale à La Talaudière
- L'association du mois : La part du colibri
- Notre partenariat avec l'AGASEF



La Banque Alimentaire de la Loire :
« 30 ans en 2016 »

Edito : le mot du président



Ensemble,

Nous avons réuni au mois de janvier **les associations partenaires**. Sur les deux réunions des **13 et 28 Janvier** plus de **80 %** ont répondu présentes. Cela nous a permis de faire un premier bilan de l'année 2015, de se projeter sur 2016 et d'échanger sur le bilan de la collecte pour noter les suggestions de tous.

Tisser des liens forts entre nous pour plus d'efficacité, partager les bonnes pratiques, consolider nos activités, nos approvisionnements, donne une vision plus pertinente de ce qu'est l'accompagnement alimentaire dans notre département. Il permet à tous nos partenaires publics et privés d'avoir **une vision exhaustive de l'impact de leur engagement** par une meilleure perception de l'activité de chacun.

Le principe d'équité pour les personnes aidées par nos associations anime le réseau des **Banques Alimentaires** et en est une orientation prioritaire.

Nous avons ouvert un projet avec **l'Ecole des Mines de St Etienne** pour faire **une cartographie de l'aide alimentaire dans le département**. Ce projet sera coordonné par **Olivier Descours** et **Martial Fauchet**. Il nous permettra d'identifier **les zones de distribution mal ou non couvertes** aujourd'hui et de pouvoir orienter nos actions pour le futur. Nous allons solliciter nos associations partenaires et les autres réseaux d'aide alimentaire, et nous partagerons les résultats avec tous les acteurs institutionnels et associatifs ligériens.

La solidarité entre tous doit nous animer. C'est **«ensemble»** que nous serons meilleurs et que nous pourrons progresser dans l'amélioration de l'accompagnement des personnes en difficulté.

AGENDA

L'Assemblée Générale de la Banque Alimentaire de la Loire

Lundi 4 avril à 14h

au **Siège du Groupe Casino**,
1 Esplanade de France à Saint Etienne

Projet tutoré de 6 étudiants de 2ème année de GEA - IUT Saint-Etienne



Dans le cadre d'un «Projet tutoré», **Blandine, Léa, Luca, Malayvone, Olivier et Thibaud**, encadrés par leur professeur d'Anglais, **Mme Balmont**, ont imaginé et mis en œuvre les opérations suivantes pour soutenir la **Banque Alimentaire de la Loire** :

- **Tombola** lors d'une manifestation sportive : **500€**
- Ils ont fait venir **le Progrès et FR3** à la BA42 pour un reportage sur leur projet.
- **Assuré la collecte** des 27 et 28 novembre 2015 avec 10 autres étudiants sur 2 magasins.
- Une **soirée étudiante** : les entrées ont généré **875€**
- **Intervention** dans plusieurs classes primaires pour sensibiliser les enfants au **gaspillage alimentaire**.

De plus ils se sont engagés à recruter leurs remplaçants pour l'année prochaine.

Un grand BRAVO à eux et leurs professeurs pour ces initiatives solidaires et leur dynamisme.

Samedi 5 mars

Inauguration de la nouvelle
Epicerie Sociale de La Talaudière,
« Le Ricochet »



Le CCAS de La Talaudière, déjà partenaire de la BA42, a décidé de **transformer** son accompagnement alimentaire, effectué sous forme de colis, en **Epicerie Sociale**.

L'Epicerie Sociale est ouverte tous les mardis de 14h à 17h30. Une **vingtaine de bénévoles**, accompagnés par une conseillère en économie sociale et familiale, assurent le fonctionnement de la structure et accueillent les bénéficiaires.

Les produits fournis par la Banque Alimentaire, sont **vendus à 10%** de leur valeur réelle, et les produits complémentaires achetés par le CCAS à 20% du prix d'achat.

Cette **Epicerie** est intégrée dans un bâtiment entièrement rénové par la commune et dédié à **l'aide sanitaire et sociale**.



L'association du mois :

La part du colibri



Dès le 22 janvier 2016, l'association « **les paniers de la Colline** » préalablement implantée place du Forum à Montreynaud depuis 2010, s'installe **au 43 rue Louis Soulié à Saint Etienne** dans des locaux mis à disposition par la municipalité et **rouvre ses portes dès le 27 Janvier**.

Elle change également de nom et devient désormais « La part du colibri ». L'idée du nom « La part du colibri » provient d'une légende amérindienne racontée par Pierre Rabhi. Le thème de ce conte s'appuie sur le principe que chacun, à son petit niveau, peut prendre part à la construction et la conservation de notre société ; c'est un message de responsabilité et de solidarité.

L'association est présidée par **M. Jean Delpont**. **Laurence Mollard et Gérard Mattana** animent une équipe de **20 bénévoles** présents depuis la création de la structure.

La première bonne nouvelle est que, depuis son déménagement, les bénéficiaires ont très largement suivi l'association, malgré une distance de quelques Km de leur lieu de résidence.

Les nouveaux locaux sont spacieux et clairs : 250 m². Les peintures refaites en font un lieu agréable. La configuration des locaux permet de recevoir dans de bonnes conditions près de 360 familles par semaine.



La part du colibri est ouverte à ses bénéficiaires toute l'année : le mercredi et le vendredi de 13h15 à 18h00.

L'organisation et les équipements permettent de fournir près de 3 tonnes de denrées alimentaires par semaine dans des conditions répondant aux **normes d'hygiène et de sécurité alimentaire** (1 congélateur & 3 frigos situés en réserves + 3 frigos en distribution).

Le suivi des stocks et des flux, en lien avec la Banque Alimentaire de la Loire, est assuré grâce à l'utilisation rigoureuse de l'application «**Passerelle**» fournie par la BA42.

L'aide alimentaire est la principale aide distribuée sous forme de colis auprès des bénéficiaires de l'association. Toutefois elle doit compléter son approvisionnement en achetant quelques produits d'hygiène ou des couches indispensables aux familles.

La dimension humaine n'est pas la moindre part de cet accueil car l'équipe de bénévoles est présente pour l'écoute et l'échange avec les bénéficiaires.

Les bénévoles ont encore des projets : ils souhaitent améliorer la grande salle d'accueil des personnes en installant des cloisons amovibles (paravents) pour compartimenter cette grande pièce et isoler la réception des personnes du stockage des denrées.

Enfin, il est à noter que **M. Didier Couteaud, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de la Loire** s'est déplacé dans les nouveaux locaux de l'association **le 16 mars afin de rencontrer les bénévoles de « La part du colibri »** dans leur nouvel environnement.

L'AGASEF, partenariat BA42

Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux

Depuis plus de dix ans, l'AGASEF sollicite la **Banque Alimentaire** dans le cadre de la réalisation de mesures de Réparation Pénale qui s'adressent à des mineurs. Chaque année, entre cinq et dix jeunes y réalisent une activité de réparation.

L'AGASEF est une association créée en 1969 par les pouvoirs publics : la ville de Saint-Étienne, la Caisse d'Allocations Familiales et les bailleurs sociaux. Son action vise à la responsabilisation des individus et des groupes afin d'améliorer l'insertion sociale et résoudre les problèmes sociaux. Le contenu actuel du projet associatif et plus particulièrement la Réparation pénale s'inscrit dans une histoire et un contexte particulier liés **au territoire stéphanois**.

A cette période, l'AGASEF développe au sein de ces cités des actions de prévention. En s'adressant en particulier aux jeunes, le Conseil Général de la Loire décide d'habiliter l'AGASEF pour mettre en place un service de prévention spécialisée.

En 2003, l'AGASEF a mis en place des mesures de Réparation Pénale et en 2008, le conseil général propose à l'AGASEF de créer un service d'Aide Éducative à Domicile et d'Action Éducative à Domicile dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 rénovant la **protection de l'enfance**.

La Réparation Pénale, une mesure éducative qui relève du champ de la protection de l'enfance s'adresse à des mineurs primo-délinquants. Elle est d'abord destinée à favoriser un processus de responsabilisation du mineur vis à vis de l'acte commis. Il est souhaitable de lui faire prendre conscience d'une loi pénale, de son contenu et des conséquences de sa violation pour lui-même, pour la victime et pour la société. L'objectif est de **favoriser la réconciliation du jeune avec la société et ses principes afin d'éviter la récidive**.

L'accompagnement du jeune se fait durant une **période de quatre mois** au cours de laquelle les éducatrices du service s'assurent non seulement que le jeune connaît la loi pénale mais encore qu'il en saisit bien les raisons d'être du point de vue de la collectivité. La mesure ne se résume pas à une réparation des préjudices mais bien en une réparation du lien entre le jeune et la collectivité. En ce sens, les entretiens éducatifs menés par les éducatrices auprès du jeune et de sa famille mais aussi l'activité de réparation, telle qu'elle est mise en place avec la **Banque Alimentaire**, doivent offrir au mineur la possibilité de comprendre **les valeurs de la société et de les mettre en œuvre**.

Comprise dans ce sens, la mesure vise à réactiver le lien social davantage qu'à faire expier une faute. Pour cette raison, il est important que l'objectif de valorisation soit partagé par tous les acteurs de la réparation comme c'est le cas au sein de la Banque Alimentaire.

En ce début d'année **2016**, trois jeunes ont ou vont réaliser une activité de réparation au sein de la Banque Alimentaire. A l'issue de la mesure, tous ont pu dire combien l'activité leur avait permis de prendre conscience de la vulnérabilité d'autrui, du don de soi, de la valeur morale de l'action bénévole.

Dans ces cas-là, **l'activité a véritablement contribué à changer leur regard sur leur environnement social**. Gageons que cela leur permettra, à terme, d'infléchir leur comportement futur dans ce cadre. Il est, en effet, important de préciser que **dans 70% des cas, les jeunes ne récidivent pas**.

Publication « La BA'zette »

Directeur de publication : Gérard Ribeyron

Rédacteur en Chef : Martial Fauchet

vous avez des suggestions, remarques, propositions d'article
merci de contacter : martial.fauchet@orange.fr